

Ondes électromagnétiques : les scientifiques demandent des mesures préventives

Près de 200 scientifiques viennent de lancer un appel sur l'exposition aux champs électromagnétiques (CEM) et à la technologie sans fil.

Myriam Goldminc de l'Agence Créative CulturElle | 14 Jul. 2015, 14h04 | MAJ : 14 Jul. 2015, 14h04

Pin.it

RÉAGIR De nouvelles mesures sont en cours afin que les installations sans fil ne nous exposent pas quotidiennement à de nombreux dangers sanitaires.

(Photo iStock : violetkaipa)

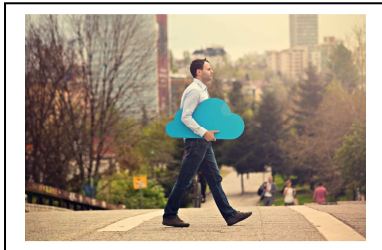
Le 15 mai dernier, un appel sur l'exposition des champs électromagnétiques a été lancé par 190 scientifiques de 39 pays aux États membres de l'ONU ainsi qu'à l'Organisation Mondiale de la **santé** (OMS). Objectif : leur demander de promouvoir des mesures de protection afin de limiter les risques sanitaires envers les êtres humains.



Les ondes électromagnétiques, néfastes pour la planète mais à quel point ?

C'est le risque cancéreux lié aux ondes électromagnétiques, dont celles émanant du portable, qui est pointé du doigt par le Centre International de recherche sur le cancer de l'OMS comme risque « potentiel ». Les signataires demandent donc à l'ONU de promouvoir des mesures préventives afin de limiter les expositions au CEM. Mais aussi de renforcer les directives internationales d'exposition aux champs électromagnétiques qui doivent refléter la réalité de leur impact sur nos corps, en particulier sur notre ADN.

Impact des ondes



En **France**, 55,7 millions de personnes ont un téléphone mobiles (durée moyenne d'utilisation : 2h30 par jour). Le portable utilise trois bandes de fréquence, le 900 MHz et le 1800 MHz (dédié à la transmission de données orales) et le 2100 MHz (numériques). Plus la fréquence est élevée, plus le signal s'atténue rapidement, nécessitant donc des antennes-relais plus puissantes. La situation est loin de s'arranger avec la généralisation du Wi-Fi, qui augmente l'exposition chronique des individus aux ondes électromagnétiques.

Pour Stephen Kerkov, chargé de mission pour Agir pour l'Environnement, « le problème est à la fois sanitaire et social car au nom du progrès sont privilégiées des solutions irradiantes qui, combinées, augmentent les champs électromagnétiques auxquels nous sommes soumis ».

Maux de tête et vertiges

Cette surexposition se traduit par un nombre croissant de personnes souffrant d'une hypersensibilité à ces champs électromagnétiques.

Maux de tête, palpitations, céphalées, vertiges, insomnies, irritabilité acouphènes sont autant de maux ressentis.

Des mesures pour l'heure insuffisantes

Après de nombreux rebondissements, la loi votée en début d'année prône enfin la sobriété électromagnétique. Les principales mesures concernent la communication et la concertation. Par exemple, la publicité sur les portables sera mise en l'amende s'il n'y a pas de kit mains-libres. Les maires devront informer leurs administrés des communications faites par les opérateurs qui souhaitent installer des antennes-relais et ces derniers pourront donner leur avis. Des mesures qui vont dans le bon sens mais qui restent insuffisantes regrettent des associations comme « PRIARTÉM » et « Agir pour l'Environnement. »

Ainsi, concernant l'interdiction du Wi-Fi dans les établissements publics, seules les crèches et les garderies sont concernées, tandis que nombre de collèges, lycées et bibliothèques, optent pour des connexions de ce type alors que des alternatives câblées aussi performantes, existent comme le constatent les associations, et sont plus sûres pour la santé des jeunes et des adolescents.

Précautions à prendre

Limiter la durée des conversations avec le portable

Utiliser des oreillettes, éviter de s'en servir dans les transports

Désactiver le Wi-Fi et se connecter au réseau par le câble dès que possible

Éviter l'utilisation du Wi-Fi en présence d'enfants et de femmes enceintes

Pour en savoir plus sur l'Appel international des scientifiques direction le site EMFscientist.org, celui de l'association « Agir pour l'Environnement » et en ce qui concerne la réglementation des antennes, visitez le [portail de PRIARTÉM](#).